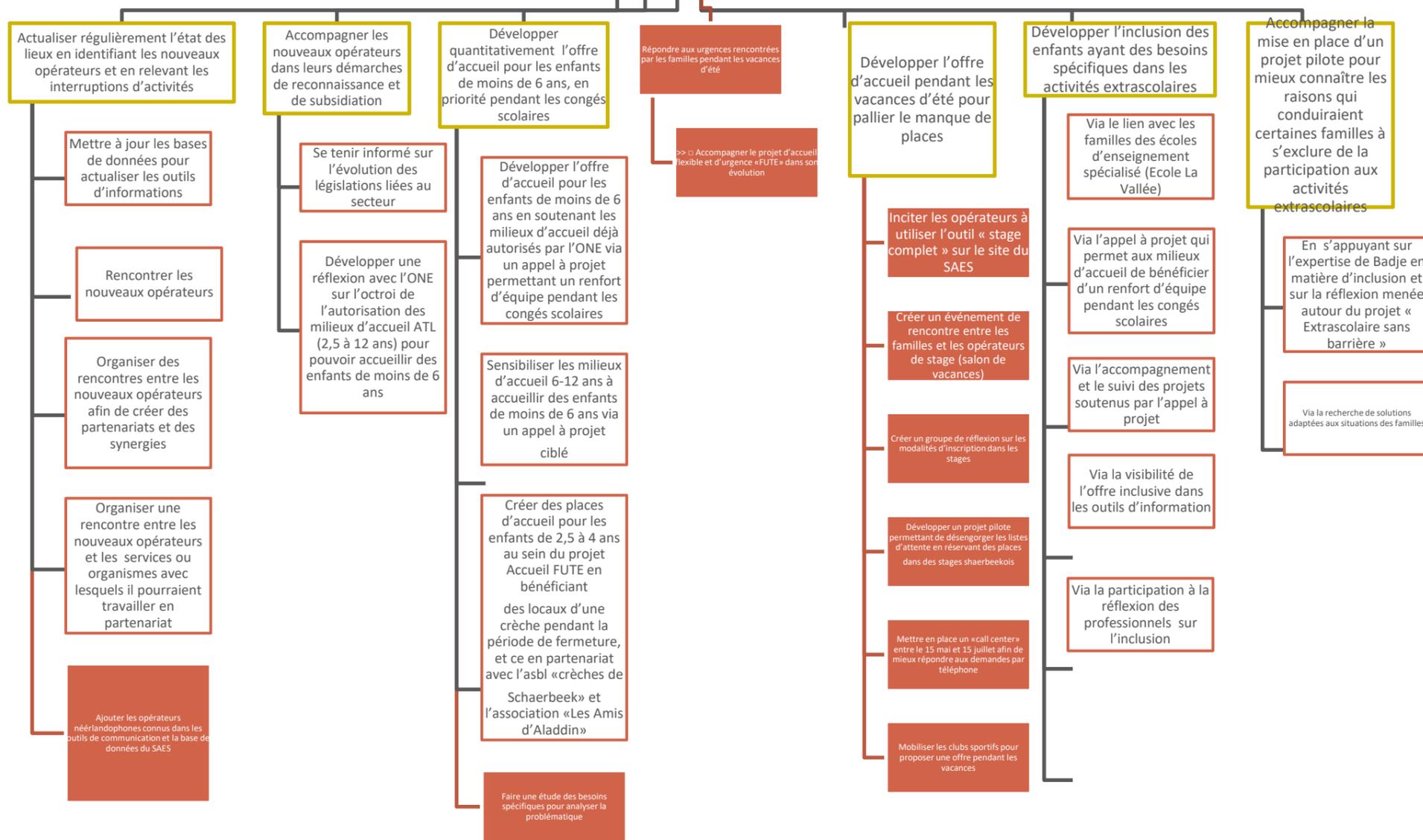
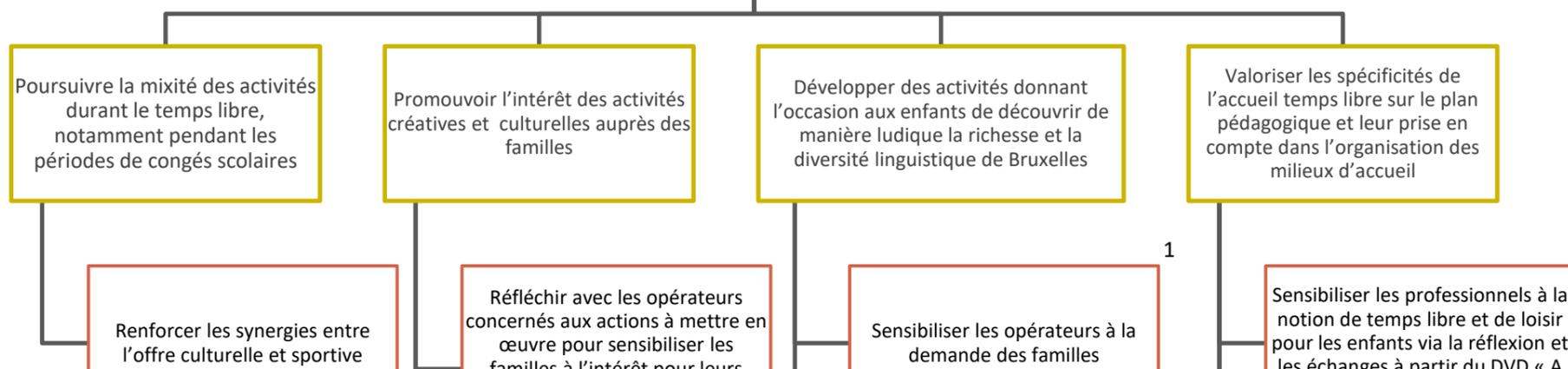


# Potentiel d'accueil – capacité d'accueil



## POTENTIEL D'ACCUEIL : OFFRE D'ACTIVITÉS



# TEMPS D'ACCUEIL

Améliorer la prise en compte des besoins des enfants les plus jeunes dans les écoles durant le temps d'accueil extrascolaire

via l'instauration d'un meilleur taux d'encadrement pour les enfants de maternelle et plus particulièrement pour l'accueil des enfants de moins de 4 ans

via l'attention accordée aux moments de transition entre temps scolaire et extrascolaire

via la réduction des déplacements entre classe et lieu d'accueil extrascolaire

via la communication entre les différentes personnes qui accompagnent l'enfant durant les périodes scolaires et extrascolaires

Faciliter les échanges entre professionnels sur les difficultés éventuelles liées au lien avec les familles

Faire connaître les informations existantes autour de certaines thématiques liées aux besoins des enfants et des familles (ONE, Yapaka, ...)

# COÛT ET PARTICIPATION FINANCIÈRE DES PARENTS

Harmoniser les tarifs des activités proposées aux enfants durant leur temps libre par les différents services communaux

Développer l'information auprès des professionnels et des usagers sur les différentes possibilités de diminuer les tarifs d'inscription

Inscrire ces informations dans la brochure « Que faire après l'école à Schaerbeek ? »

Informar les opérateurs sur les procédures du CPAS liées à la prise en charge partielle des frais extrascolaires

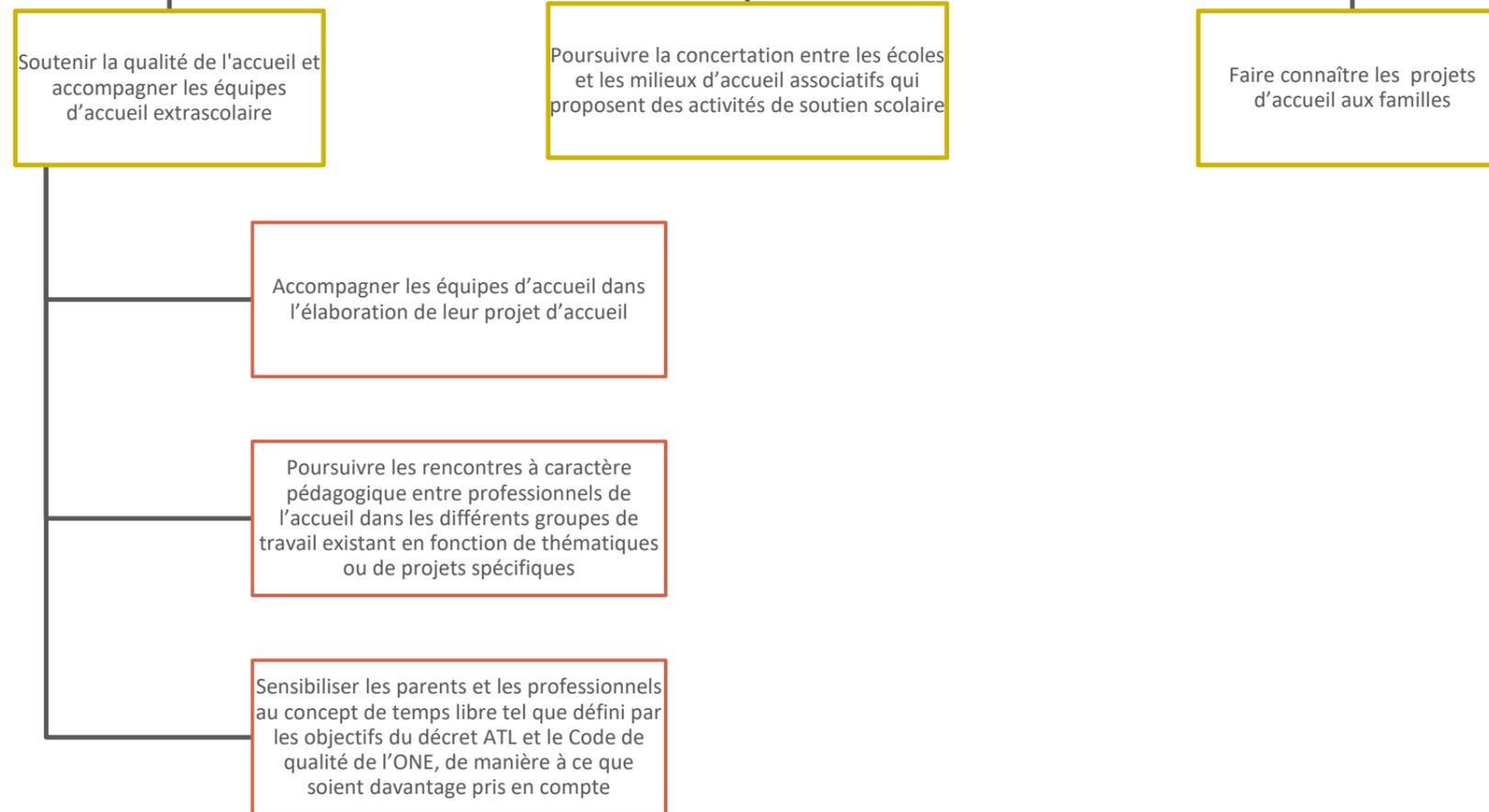
COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE – MOBILITÉ –  
ACCESSIBILITÉ

Soutenir le développement de l'offre dans le quartier Nord-Brabant, le triangle Meiser-Dailly-Jamblinne de Meux et le quartier de la gare de Schaerbeek

Impulser des partenariats entre les écoles et les associations des quartiers où l'offre est déficiente afin d'augmenter les capacités d'accueil pendant les vacances

Participer aux futurs contrats de quartiers

# QUALITÉ DES SERVICES



# TAUX D'ENCADREMENT

Améliorer l'encadrement de l'accueil extrascolaire dans les écoles

Rechercher des solutions avec les responsables d'accueil pour pallier les absences

Améliorer l'encadrement pour les enfants de moins de 6 ans et durant certaines périodes

# FORMATION DU PERSONNEL

Soutenir la formation du personnel en milieu scolaire du réseau libre

Organiser des formations sur site en fonction des besoins du personnel d'accueil

Accompagner les démarches liées à la formation que ce soit :

Via un accompagnement individuel des accueillant-e-s

Via un soutien spécifique des personnes co-responsables de l'accueil

Via la coordination des inscriptions avec les opérateurs de formation

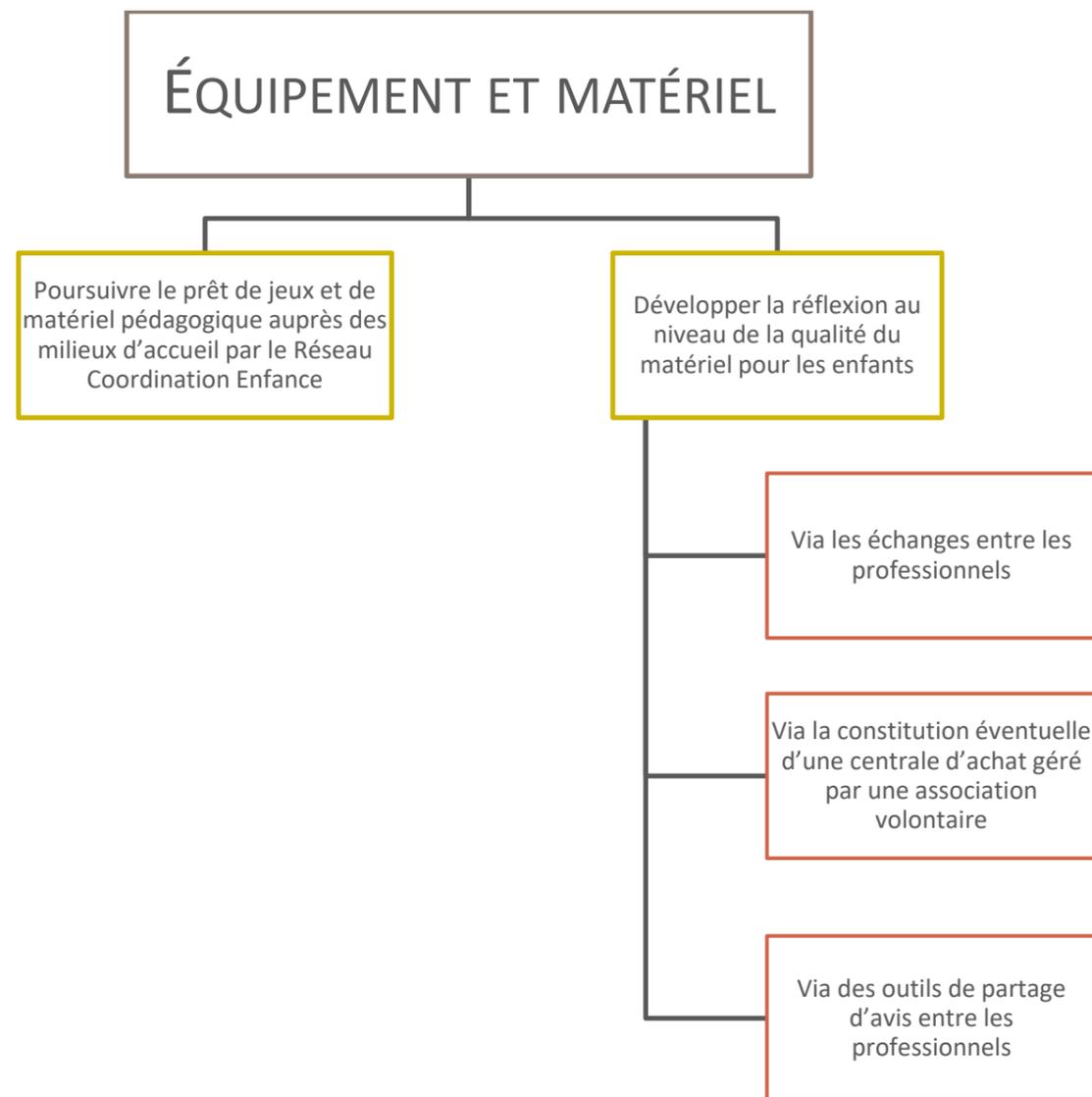
Via l'organisation du remplacement du personnel d'accueil du réseau libre

Via le contact avec les opérateurs de formations

Renforcer et valoriser le transfert des acquis en formations sur le terrain

Via des rencontres et des échanges entre accueillant-es

Via un travail de collaboration avec les organismes de formation



# INFRASTRUCTURES ET LOCAUX

Participer à la réflexion concernant l'amélioration de l'équipement et l'aménagement des espaces pour que les enfants, puissent, à proximité de chez eux ou de leurs milieux d'accueil, développer une activité motrice de manière libre et ludique

Optimaliser les espaces d'accueil dans les écoles

En modulant les espaces et le matériel en fonction de l'activité proposée

En développant le potentiel et la convivialité des cours de récréation

En développant une réflexion et des actions pour diminuer la violence dans les cours de récréation

## PARTENARIATS ET COORDINATIONS

Développer et encourager les partenariats entre les associations et entre écoles et associations afin de permettre aux opérateurs de mutualiser leurs ressources. (compétences, matériel, locaux,...)

Répondre aux besoins locaux en impulsant et en coordonnant des actions nouvelles en fonction des ressources disponibles (subventions d'impulsion - Article 36 du décret ATL, futurs contrats de quartiers)

Participer au développement de l'ATL en s'impliquant dans les différents lieux de coordination : intervisions, plateforme ATL, ...

Favoriser la centralisation de l'information sur l'offre d'accueil proposée aux enfants durant leur temps libre par les différents services communaux

# Informations pour les familles et professionnels

Informier les familles et les professionnels de l'offre d'accueil à Schaerbeek et dans la région de Bruxelles-Capitale

Contribuer à la réflexion sur la création d'une Maison de l'Enfance à Schaerbeek (en lien avec les projets du Contrat de Gestion de l'ONE)

Communiquer avec les professionnels via l'envoi régulier d'une lettre d'information en fonction de l'actualité du secteur

Mettre à jour les différentes informations accessibles via le site Internet « [www.extrascolaire-schaerbeek.be](http://www.extrascolaire-schaerbeek.be) » : moteur de recherche, agenda, focus sur un événement ou une association, page des professionnels, informations diverses

Rééditer, faire connaître et diffuser la brochure « Que faire à Schaerbeek après l'école ? » auprès des parents et des professionnels

Participer à l'élaboration de l'encart spécial « Activités pendant les vacances » du journal communal « Schaerbeek Info » en faisant un inventaire de l'offre d'accueil pendant les vacances de Pâques et d'été

Mettre à jour le site Internet régional « [www.bruxellestemplibre.be](http://www.bruxellestemplibre.be) » et la brochure « In the poketje »

Utiliser divers canaux d'information pour faire connaître les activités extrascolaires à tous les types de publics (groupes d'éducation permanente, café-parents,...)

# SOUTIEN AUX OPÉRATEURS

Soutien des opérateurs agréés via le programme CLE et des Ecoles de Devoirs reconnues par l'ONE

Via l'octroi d'un subside complémentaire de la Commune géré par le Réseau Coordination Enfance

Via la collecte des données pour effectuer le calcul des subsides, le suivi des dossiers et leur transmission à la Commune

# ORGANISATION DE L'ATL

Préparation, organisation et suivi des réunions de la Commission Communale de l'Accueil ayant pour but de :

Travailler en lien avec les institutions, services ou programmes liés à l'accueil des enfants et au soutien des professionnels

Développer une vision globale sur l'accueil dans la Commune

Définir les actions annuelles via l'élaboration d'un plan d'action (de septembre à octobre)

Evaluer les actions et élaborer un rapport d'activités

Organiser l'évaluation finale du programme CLE

Définir les budgets de la subvention communale extrascolaire

Organiser le renouvellement de la CCA dans les 6 mois qui suivront les élections communales en 2018